

Déchets

Toute l'économie circulaire au Pôle R

La métropole de Grenoble inaugurerait en décembre 2023 un lieu « totem » dédié à l'économie circulaire. Un investissement de 8 millions d'euros pour trois bâtiments qui doivent à terme héberger une trentaine de structures et près de 300 salariés.

Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole, l'affirmait lors de son inauguration le 1^{er} décembre 2023 : « Le Pôle R est un lieu totem de notre métropole et il est un exemple à l'échelle nationale ». Ce « totem » est dédié à l'économie circulaire. Selon la définition retenue par la métropole, il s'agit de lutter contre le « tout jetable » et de promouvoir un modèle économique où biens et services sont produits de manière durable, en limitant la consommation des ressources et la production des déchets. Sans juger de l'efficacité des résultats, le simple étalage de chiffres donne la mesure des moyens mis par la métropole. Les trois bâtiments d'un total de 8 000 m² du Pôle R ont nécessité 7 millions d'euros d'investissement pour leur acquisition et leur rénovation. Un million supplémentaire sera dépensé en 2026 pour une deuxième phase de travaux. Le but : l'expérimentation et la répliquabilité des outils nécessaires pour une économie circulaire. « Certains ont essayé mais n'ont pas réussi. Nous saurons demain leur donner les bons

éléments pour le mettre en œuvre », pronostiquait Christophe Ferrari le jour de l'inauguration.

L'ensemble du lieu de 1,5 hectare accueille aujourd'hui huit entreprises sur deux bâtiments. Le Pôle R devrait compter trente entreprises d'ici à 2026, lorsque 1 500 m² d'un troisième bâtiment seront aménagés pour accueillir de jeunes entreprises de l'économie circulaire du textile, plastique, bois, jeux/jouets, mobilier et articles de sport.

Une répartition par activité

Début 2024, les entreprises déjà installées sont réparties en fonction de leurs activités. Lutte contre le gaspillage alimentaire et promotion de la consigne se réunissent dans les 1 100 m² du rez-de-chaussée du bâtiment A, le « laboratoire ». À l'étage, ce sont les activités de formation et de coordination du réseau local de l'économie circulaire.

De l'autre côté du parking, se trouvent « les ateliers ». Cette halle industrielle de 4 500 m² accueille une plateforme industrielle de tri, de démantèlement, de réparation, et de réemploi. L'une des entrées abrite le seul accès au grand public : un point de don « dépose minute », comme il en existe dans d'autres déchèteries. Derrière cet accès et les murs qui accueilleraient autrefois une usine Schneider Electric, on découvre aujourd'hui le début d'une chaîne de tri. Elle a pour objectif d'atteindre 30 % de réemploi et de devenir un gisement massif et prétrié pour les membres du collectif de professionnels Fabricanova. Créée en 2020 dans le cadre du schéma directeur réemploi/répara-

tion de la métropole, Fabricanova est une société coopérative d'intérêt collectif qui réunit la métropole et onze acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire.

« Sur le principe, c'est un projet sain à encourager. Énormément de moyens ont été mis, la recherche d'industrialisation est intéressante et la création d'un lieu central peut être une bonne chose pour améliorer les process et la communication entre acteurs locaux. Mais la création d'un lieu "totem", c'est un pari. Pour l'évaluer, il faudra s'assurer que le réemploi est bien massifié, et non déplacé d'un endroit

Des manufactures de proximité

Lancé le 27 août 2021, l'appel à manifestation d'intérêt « manufacture de proximité » avait labellisé 100 projets entre novembre 2021 et mars 2022. Le but : mutualiser des équipements et permettre le partage de compétences entre acteurs d'une filière sur un territoire. L'enveloppe globale de 30 millions d'euros s'inscrivait dans le cadre de France Relance. Chacun des lauréats a bénéficié d'une phase d'incubation de quatre mois, qui portait notamment sur l'équilibre économique, puis d'une phase d'accompagnement de deux ans, à partir de janvier 2023. Cet accompagnement de tiers-lieux n'était pas centré sur l'économie circulaire mais de nombreux lauréats portaient cette composante. Au Bonheur des chutes, dans l'Yonne, vise ainsi à donner une seconde vie aux bois non utilisés. Ailleurs, à Morlaix (Finistère), Carcassonne (Aude) ou Flers (Orne), des FabLabs, recyclerie et autres Repair cafés s'étaient emparés de l'appel à projets.



L'essentiel

- Avec la création du Pôle R, la métropole grenobloise veut lutter contre le « tout jetable ».
- Il s'agit d'expérimenter et de répliquer les outils nécessaires de l'économie circulaire.
- Il accueille aujourd'hui huit entreprises, et trente d'ici à 2026.



La société coopérative Alpes Consigne récupère et lave les bouteilles en verre étiquetées « Rapportez-moi ! ». Au total, 150 000 bouteilles ont été réemployées en 2023 contre 50 000 en 2022.

© Clara Collinault - Grenoble Alpes Métropole

à un autre », précise Laurent Thoviste, dans l'opposition (centre) au conseil métropolitain.

C'est justement « cette proximité physique qui favorise la coopération et permet la mutualisation de moyens techniques et humains », justifie Elizabeth Debeunne, vice-présidente de la métropole à l'économie sociale, solidaire et circulaire. Les jeunes entreprises mises en avant sont des expérimentations déjà vues ailleurs. Alpes Consigne, membre de France Consigne, récupère et lave des bouteilles en verre. En 2023, la société a réemployé 150 000 bouteilles pour 112 magasins. Mais la marche est haute pour atteindre un équilibre. « On n'atteindra notre rentabilité que lorsque nous aurons atteint 1 million de bouteilles », explique l'une des gérantes, Cécile Forgue. Même chose à quelques bureaux de là. Laetitia Reydet, responsable de la conserverie La Bocale, explique son concept de transformation des produits alimentaires « moches » en plat préparé en bocaux consignés. Plus loin, Sylap travaille sur un distributeur d'aliment en vrac.

Quel que soit le projet, l'équilibre financier est dans toutes les têtes. Avec le partage de locaux, qu'ils soient industriels ou administratifs, la mutualisation amène quelques belles histoires. « Notre camion acquis cette année sert à d'autres », reprend Cécile Forgue, d'Alpes Consigne. « Et nous avons mis La Bocale en contact avec notre

fournisseur d'étiquettes lavables ». La métropole insiste dans son dossier de presse, paru en décembre 2023, sur l'intégration « d'un volet formation, car ce secteur d'activité nécessite une adaptation permanente ».

À ces échanges de bureaux, s'ajoute la proximité d'acteurs déjà installés. Fabricanova, la Scic qui investit le bâtiment des « Ateliers », rassemble Envie Rhône-Alpes, la branche locale de l'association créée à Strasbourg en 1984, Emmaüs et Ulisse Grenoble, une société coopérative d'intérêt collectif d'insertion. Ces structures de plus grande envergure offrent des services aux entreprises, comme la collecte de déchets (mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques, archives) ou le diagnostic et la déconstruction de bâtiments. Depuis sa création, Fabricanova s'occupe également de la récupération d'encombrants sur la métropole.

Objectifs chiffrés

Chacune des parties du Pôle R se retrouve déjà dans de nombreuses métropoles et villes moyennes. Pour évaluer la réussite d'un lieu central au-delà de la somme de ces différentes initiatives, la métropole se pose un objectif chiffré : la transformation de 7 500 tonnes de déchets chaque année. Un tiers à destination du réemploi et deux tiers vers la valorisation de la matière. Le Pôle R devrait accueillir trente entreprises

dans deux ans et créer 200 emplois d'ici à 2030, en plus des 80 personnes travaillant déjà sur le site.

Selon la métropole, le projet dépasse le Pôle R. Elle vise une réduction de 20 % du nombre de déchets collectés en 2030. Pour cela, des préaux des matériaux sont mis en place dans trois déchèteries, dix « donneries » ont été installées et une matériauthèque pour le réemploi dans le BTP a été ouverte avec Ecomat 38. Seul le futur pourra en révéler les résultats mais, lors de l'inauguration du 1^{er} décembre, Franck Dumaitre, président régional de l'Ademe en Auvergne-Rhône-Alpes, commentait dans l'hebdomadaire local L'Essor, « si nous voulons massifier le réemploi et la réparation, il est indispensable que les collectivités prennent la main. J'ai été dans d'autres territoires, mais comme il n'y avait pas de stratégie, le pôle tel qu'on l'inaugure aujourd'hui n'a pas pu aboutir ». |

Par Baptiste Cessieux



Qu'est-ce que c'est ?

Pôle R est la réhabilitation de trois bâtiments à proximité d'une déchèterie existante. Ils sont dédiés aux acteurs de l'économie circulaire. Deux bâtiments accueillent de jeunes entreprises et l'animation du réseau local. Le troisième héberge une chaîne de tri.